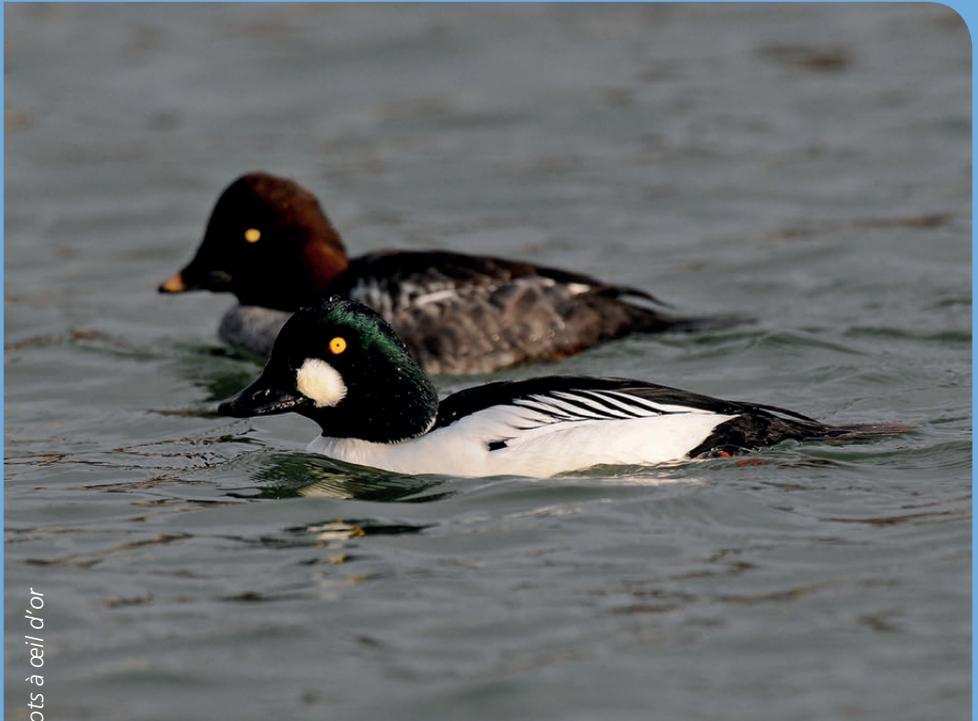




# Comptage transfrontalier des oiseaux d'eau hivernants de la zone Ramsar « Rhin supérieur - Oberrhein »



## Janvier 2017 - Résultats



Garrots à œil d'or

## Les oiseaux d'eau hivernants

Chaque hiver, de nombreux oiseaux d'eau en provenance d'Europe du Nord et de l'Est se dirigent vers le sud, à la recherche de surfaces en eaux libres de glace où ils pourront se nourrir et se reposer.

Certains d'entre eux prennent leurs quartiers d'hiver sur le Rhin et ses annexes hydrauliques. Ces migrateurs retrouvent sur place des oiseaux d'eau qui ont niché le long du Rhin et qui y restent pour passer l'hiver. D'autres n'y font qu'une halte avant de continuer leur route vers le sud de l'Europe ou l'Afrique. Au printemps suivant, ils feront le chemin inverse et retourneront nicher dans le grand nord.

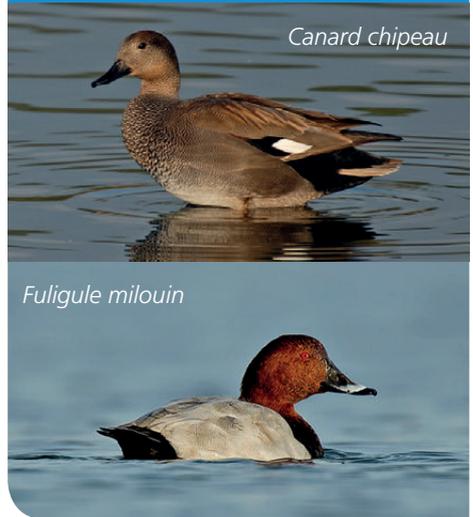
## Un milieu naturel transformé... mais favorable

À l'origine, le Rhin constituait un écosystème sauvage avec ses bras multiples et son lit changeant au gré des crues.

Aujourd'hui, il est rectifié et canalisé : son écologie s'en trouve modifiée. Toutefois, les grandes surfaces d'eau soustraites à la chasse et rarement gelées grâce au débit du fleuve et aux apports phréatiques, offrent des conditions favorables au stationnement de nombreux oiseaux d'eau qui s'y sentent en sécurité.

Deux types de comportement alimentaire :

- les canards de surface : ils trouvent leur nourriture à la surface de l'eau ou sur terre (ex. Canard chipeau)
- les canards plongeurs : ils plongent pour trouver leur nourriture (ex. Fuligule milouin)



## Une nourriture accessible et variée

Les oiseaux d'eau se partagent les ressources alimentaires qu'offrent les milieux rhénans.

Les **canards de surface** barbotent à la surface de l'eau ou cherchent leur nourriture sur les berges (herbes) ou dans les prés et les champs (céréales), parfois distants de plusieurs kilomètres.

Les **canards plongeurs** vont chercher leur nourriture (végétaux, invertébrés - moules d'eau douce, écrevisses...) au fond de l'eau ; d'autres oiseaux plongeurs (grèbes, plongeurs, cormorans) sont presque exclusivement piscivores.

## Des comptages d'oiseaux sans frontière

Suite à la désignation du Rhin comme site Ramsar transfrontalier en 2008, il devenait nécessaire de disposer d'un comptage commun et exhaustif des oiseaux d'eau hivernants sur l'ensemble du périmètre concerné de part et d'autre de la frontière franco-allemande, à savoir le cours du Rhin proprement dit et les zones humides de son lit majeur.

En 2013, les 3 associations concernées (LPO Alsace<sup>1</sup> pour la France, FOSOR<sup>2</sup> et OAG Karlsruhe<sup>3</sup> pour le Bade-Wurtemberg en Allemagne) se sont rapprochées et concertées pour atteindre cet objectif. Après un comptage expérimental en janvier 2014, les recensements effectués en janvier 2015 et 2016 ont permis d'harmoniser les secteurs respectifs, de perfectionner le protocole de comptage, et de se partager au mieux le travail entre équipes alsaciennes et badoises. Il est désormais possible de transmettre aux instances Ramsar ainsi qu'à Wetlands International<sup>4</sup>, un résultat fiable et unique par espèce pour le site Ramsar transfrontalier « Rhin Supérieur/Oberrhein ».

Ces comptages sont assurés par près de 120 bénévoles des 3 associations, ainsi que par des bénévoles de l'A.P.O.E de Hégenheim<sup>5</sup>, des agents de l'ONCFS<sup>6</sup> et des agents des Espaces Verts de l'Eurométropole de Strasbourg. Les résultats sont publiés à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides. Ce comptage s'intègre par ailleurs dans le programme Interreg « Rhinature/Ram's Artenschutz » (2016-2018) coordonné par la LPO Alsace.

## Espèces concernées

Une quarantaine d'espèces d'oiseaux d'eau est recensée sur la zone Ramsar. Les effectifs les plus nombreux concernent les anatidés (canards, cygnes, oies) et les foulques. Les autres espèces (plongeurs, grèbes, cormorans et autres espèces inféodées aux milieux aquatiques) représentent moins de 10% de l'effectif total.

<sup>1</sup> Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace

<sup>2</sup> Fachschaft für Ornithologie Südlicher OberRhein

<sup>3</sup> Ornithologische Arbeits Gemeinschaft Karlsruhe

<sup>4</sup> Organisation internationale pour la protection et la restauration des zones humides

<sup>5</sup> Association pour la Protection des Oiseaux et de l'Environnement

<sup>6</sup> Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Canard colvert, mâle et femelle. C'est une espèce présente toute l'année sur le Rhin, mais dont les effectifs augmentent en hiver quand les colverts migrateurs arrivent du nord de l'Europe.



# Un comptage d'oiseaux sans frontière - mi-janvier 2017

Résultats*				
Site N°	Zone humides rive française	Rhin + zones portuaires	Zones humides rive allemande	TOTAL
18	1865	2881	2655	7401
17	-	744	316	1060
16	618	1168	2869	4655
15		906	470	1376
14	978	1988	1312	4278
13	-	3247	NC**	3247
12	1	12623	1259	13883
11	208	1659	NC**	1867
10	580	658	NC**	1238
9	120	2991	927	4038
8	185	1605	91	1881
7		1382	-	1382
6	533	1296	189	2018
5	-	1708	228	1936
4	190	654	-	844
3	-	2530	-	2530
2	977	1719	-	2696
1	164	1531	-	1695
<b>Total</b>	<b>6419</b>	<b>41290</b>	<b>10316</b>	<b>58025</b>

Les effectifs des 40 espèces d'oiseaux recensées (Anatidés et foulques, grèbes, plongeurs, cormorans) se répartissent sur l'ensemble du site Ramsar transfrontalier « Rhin supérieur-Oberrhein » (voir page suivante). Comme les hivers précédents, c'est la partie médiane comprise entre Strasbourg et Neuf-Brisach qui est la plus fréquentée, notamment grâce au plan d'eau de Plobsheim qui accueille chaque hiver plus de 10 000 oiseaux (12 623 en 2017).

Pour plus de détails sur le comptage Wetlands de janvier 2017 en Alsace, voir :

<http://alsace.lpo.fr/index.php/comptage-oiseaux-deau-wetlands>

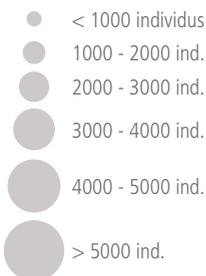
\*hors hérons, râles, limicoles, mouettes et goélands - \*\* non compté

## Les différents secteurs de comptage (de l'amont vers l'aval)

N° 1 : de Huningue au barrage amont de Kembs  
 N° 2 : du barrage amont de Kembs à l'usine EDF de Kembs  
 N° 3 : de l'usine EDF de Kembs au pont de Chalampé  
 N° 4 : du pont de Chalampé à l'usine EDF de Fessenheim  
 N° 5 : de l'usine EDF de Fessenheim à Vogelgrun  
 N° 6 : de Vogelgrun au barrage amont de Marckolsheim  
 N° 7 : île du Rhin de Marckolsheim  
 N° 8 : de la pointe nord de l'île de Marckolsheim au barrage amont de Rhinau  
 N° 9 : île du Rhin de Rhinau + plan d'eau de Rhinau-Kappel  
 N° 10 : du bac de Rhinau au barrage amont de Gerstheim

N° 11 : île du Rhin de Gerstheim  
 N° 12 : plan d'eau de Plobsheim + Rhin en amont du Rohrschollen  
 N° 13 : île du Rhin du Rohrschollen + Rhin jusqu'au pont de Kehl  
 N° 14 : du pont de Kehl jusqu'au musoir amont de Gamsheim  
 N° 15 : barrage EDF de Gamsheim (amont + aval)  
 N° 16 : en aval de Gamsheim jusqu'au musoir amont d'Iffezheim  
 N° 17 : barrage d'Iffezheim (amont + aval)  
 N° 18 : en aval d'Iffezheim jusqu'à Lauterbourg (frontière)

# Répartition des oiseaux d'eau - mi-janvier 2017



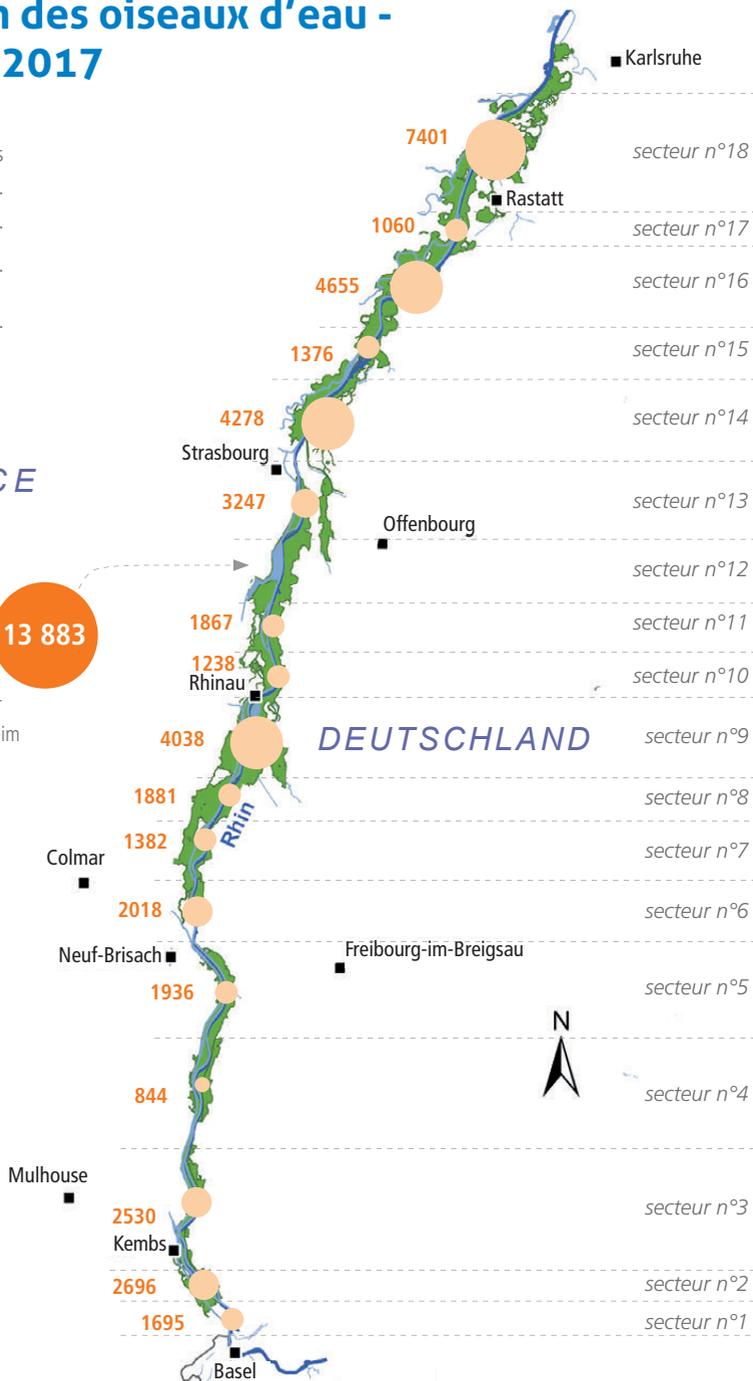
FRANCE

DEUTSCHLAND

SCHWEIZ

13 883

Les effectifs les plus importants se situent sur le plan d'eau de Plobsheim



Fond de carte : Région Grand Est - Février 2011  
SIG-ENV-2767

# Les faits marquants du comptage de janvier 2017

Le recensement s'est effectué, le 15 janvier, dans des conditions très hivernales avec des températures négatives, et quelques averses de neige en matinée. Les semaines précédant le comptage ont été froides, avec un déficit record pour la pluviométrie et un ensoleillement excédentaire.

Les espèces les plus abondantes dans la zone Ramsar du Rhin supérieur sont :

- le Canard colvert : 16 806 ind.
- le Fuligule morillon : 12 243 ind.
- le Canard chipeau : 6 143 ind.

Arrivent ensuite le Fuligule milouin et la Foulque macroule.

Autres faits marquants...

Un effectif record a été recensé pour le Harle piette avec 98 individus !

Par rapport au comptage de l'hiver précédent, il a été constaté :

- des effectifs en très forte hausse pour le Canard chipeau, le Fuligule milouin, le Harle bièvre et le Tadorne casarca ;
- des effectifs en hausse pour le Canard siffleur, la Sarcelle d'hiver, le Harle piette, la Foulque macroule et le Grèbe huppé ;
- des effectifs stables pour le Cygne tuberculé, le Canard colvert, le Fuligule morillon et le Garrot à oeil d'or ;
- une baisse notable de la Nette rousse.

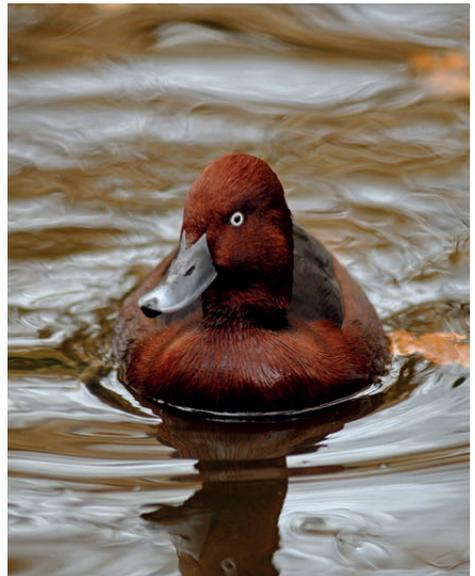
N.B. : consulter la plaquette précédente (Résultats 2015 et 2016, page 6), pour prendre connaissance des tendances

générales et évolutions des effectifs des principales espèces hivernantes depuis les années 1970.

Côté « raretés », on peut citer la présence d'un Fuligule nyroca, 25 Fuligules milouinans, 3 Hareldes boréales, 21 Macreuses brunes, 1 Harle huppé, 5 plongeurs (1 arctique, 2 catmarins et 2 imbrins) et 1 Grèbe esclavon.

Concernant les espèces férales\*\*, elles sont une fois de plus en augmentation sensible (Bernache du Canada, Ouette d'Egypte), voire très forte (Tadorne casarca, dans le sud du Haut-Rhin) !

\*\* : se dit d'une espèce animale captive qui s'est échappée et qui a fait souche à l'état sauvage



Le Fuligule nyroca, une espèce peu commune, observée lors de ce comptage.

### Résultats des comptages\*

2015 : 2442 - 2016 : 1757 - 2017 : 1761

### Tendance 1974 - 2013\*\*



Espèce en augmentation forte et constante depuis la fin des années 1990. Dans les années 2010, effectif moyen proche de 1 700 individus hivernants sur le cours du Rhin, avec quelques pics plus importants certains hivers, comme ces 2 442 individus comptabilisés en janvier 2015.

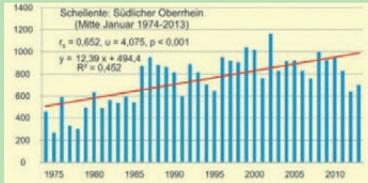
### Cygne tuberculé



### Résultats des comptages\*

2015 : 926 - 2016 : 993 - 2017 : 1054

### Tendance 1974 - 2013\*\*



La population hivernante de ce canard plongeur était en augmentation constante jusqu'au début des années 2000. Depuis, on constate une tendance à la stabilisation de ses effectifs, qui varient entre 900 et 1 100 individus sur le cours du Rhin.

### Garrot à œil d'or



### Harle bièvre

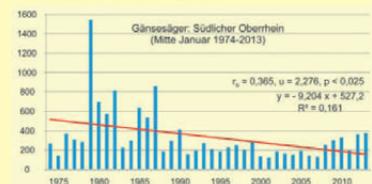


Après une nette tendance à la baisse jusqu'à la fin des années 1980, suivie d'une période de stabilisation dans les années 1990 et 2000, les effectifs du Harle bièvre ne cessent d'augmenter depuis l'hiver 2007-2008.

### Résultats des comptages\*

2015 : 556 - 2016 : 880 - 2017 : 1207

### Tendance 1974 - 2013\*\*



### Foulque macroule

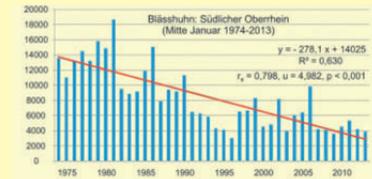


L'évolution des effectifs de foulques reflète celle de l'ensemble des oiseaux d'eau : en augmentation jusqu'au début des années 1980, puis régression constante et marquée, et ce malgré quelques fluctuations inter-annuelles. L'effectif moyen de ces derniers hivers s'est stabilisé aux environs de 4 000 individus hivernant sur le cours du Rhin.

### Résultats des comptages\*

2015 : 4789 - 2016 : 2247 - 2017 : 3014

### Tendance 1974 - 2013\*\*



\* : Il s'agit des effectifs comptabilisés sur le cours du Rhin uniquement

\*\* : WESTERMANN K., 2015: Veränderungen der Winterbestände regelmäßig auftretender Wasservogelarten am südlichen Oberrhein seit 1960. Naturschutz südl. Oberrhein, 8 : 56-108

# Depuis 2008, le Rhin supérieur est déclaré zone humide d'importance internationale (Ramsar)

La convention de Ramsar est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action mondiale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides (fleuves, plans d'eau, marais, zones alluviales, estrans maritimes, etc.). Parmi les 2 186 sites Ramsar recensés dans le monde, 16 seulement concernent des zones transfrontalières. Le Rhin, de Bâle à Karlsruhe, en fait partie, sous l'intitulé « Rhin supérieur / Oberrhein ».

## Pourquoi le Rhin ?

Le Rhin a été désigné pour sa richesse en espèces (260 espèces d'oiseaux, 40 espèces autochtones de poissons, etc.), pour son importance comme zone d'hivernage des oiseaux d'eau, pour la valeur de ses paysages et pour la présence d'une nappe d'eau souterraine très importante (l'un des plus grands réservoirs d'eau potable en Europe).

<http://ramsaroberrhein-rhinsuperieur.eu>  
<http://www.interreg-rhin-sup.eu>  
<http://alsace.lpo.fr/index.php/ramsar-rhinature>



Plaquette réalisée par la LPO Alsace - 2017 (photos : Nicolas Buhnel, Pierre Matzke, Vincent Michel - Illustrations LPO Alsace)

### Partenaires

